

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Papeete, le 26 septembre 2017

Bureau de la communication Interministérielle

INFORMATION MEDIAS

Conférence environnementale du Pacifique à Bora Bora : l'État accompagne la transition écologique en Polynésie française

Mardi 26 septembre 2017

Le chef des subdivisions administratives des Iles du Vent et des Iles Sous le Vent, Raymond YEDDOU, a représenté le Haut-commissaire de la République lors de la 1ère conférence environnementale du Pacifique qui s'est tenue à Bora Bora le 26 septembre 2017.

A cette occasion le représentant de l'Etat a salué l'organisation de ce dialogue environnemental qui permet aux participants de partager leurs expériences, leurs visions pour l'avenir et d'imaginer des solutions pour répondre aux problématiques communes. Ce rendezvous prend en Polynésie française une résonance particulière, compte tenu de l'importance des enjeux que sont l'accès à l'eau, l'assainissement, le traitement des déchets, autant de priorités sur lesquelles l'État, le Pays et les élus communaux sont mobilisés dans un partenariat confiant.

Signe de cette mobilisation le Haut-commissaire de la République et le Président de la Polynésie française ont convenu de refonder le partenariat État/Pays dans les domaines de l'environnement et du développement durable par l'actualisation d'une convention de 2009 qui prendra en compte les principaux défis auxquels le territoire est confronté. Une mission d'inspection nationale a ainsi été sollicitée par le Pays afin d'aider à la définition des orientations et des stratégies sur l'ensemble de ces sujets.

Rappelant le message porté par Sébastien LECORNU, Secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire, lors de son passage en Polynésie française mi-septembre, Raymond YEDDOU a confirmé que l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), qui est aux avant-postes sur ces questions environnementales, est prête à se positionner sur des projets innovants et à mobiliser son réseau d'experts pour accompagner la collectivité.

Concernant les services publics environnementaux, l'État assure d'ores et déjà, un accompagnement étroit des communes, par des missions d'ingénierie publique (conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre) par l'intermédiaire des services du Hautcommissariat.

Au plan local, l'accent est mis aujourd'hui sur l'élaboration des schémas directeurs dont le Pays a pris l'initiative et ce dont s'est félicité le représentant de l'État, encourageant les élus à poursuivre dans cette voie structurante. Il a enfin souligné que l'État intervient, chaque année



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

auprès des collectivités, par le biais de différents instruments financiers (Contrat de projets, part État du Fonds intercommunal de péréquation, Dotation de l'équipement des territoires ruraux) et accompagne les différentes politiques sectorielles conduites par le Pays.

La transition écologique doit permettre de mieux protéger l'homme en veillant à préserver son environnement. Ce lien entre l'homme et son milieu, c'est le choix de la modernité, mais aussi les emplois de demain, de la croissance renouvelable.